



## Communiqué du Comité régional LDH PACA et les sections LDH 06

### **Faire peur aux Roms**

On ne peut pas chasser ces citoyens européens,  
on ne veut pas les aider dans leur ultra misère,  
qu'ils partent !!

En résumé voilà ce qui a conduit une malheureuse maman rom, enceinte, qui mendiait rue piétonne avec ses enfants afin de leur permettre de survivre quelques jours de plus.

Arrestation, enfants retirés de leur maman, prison préventive pour elle, placement pour les enfants, et au prétexte d'un mauvais état physique de ses derniers qu'aucun certificat médical n'est venu étayer, condamnation par le tribunal de Nice, ce vendredi 13 juillet, à un an de prison ferme pour cette dame.

Certes vivant dans un squat les enfants présentaient quelques blessures infimes, faites sans doute au milieu de matériaux et d'installations précaires de toutes sortes quand ils jouaient dans ces décombres.

Mais la Ligue des droits de l'Homme s'interroge et s'insurge : cela valait-il la peine de priver les enfants de leur mère, de promettre à celle-ci un accouchement en prison ? Les pouvoirs publics ne présentent-ils pas quelques défaillances dans le traitement de cette ultra misère ?

On est fondé de penser que tout ceci est volontaire et n'a pas d'autre but que d'effrayer cette personne roumaine et avec elle tous ceux que le maire de Nice a considéré comme indésirables en signant son arrêté anti-mendicité. Le Conseil constitutionnel a redonné des couleurs au troisième commandement de notre devise républicaine, mais les petits calculs de bien de nos élus azuréens l'ignorent. Que les pauvres partent !

Le 20 juillet 2018